

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 mai, le Conseil Municipal de la commune de Pougues-les-Eaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie CANTREL, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 mai 2024

Etaient présents : M Gilles BERTRAND, Mme Claire NEDELLEC, M Jean-Michel DUPONT, Mme Françoise BENAS, M Vincent BERTHELOT adjoints ; Mme Marie-Pierre DUVERGER-MALOUX élue déléguée ; M Jean-Louis MARCEAU, Mme Bernadette HOSPITAL, M Louis MINEL, Mme Elide SANCHEZ, M Patrick GUYON, Mme Claudine BILLET, M François WEIGEL, M Cyrille GODARD, M Jean Claude JOURNET, Mme Séverine FAVARD, M Sébastien DUDRAGNE conseillers.

Absents excusés : Mme Camille DABKOWSKI procuration donnée à Mme Séverine FAVARD

Secrétaire de séance : M Jean-Michel DUPONT

**N° 24 – 30 : Tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir année scolaire 2024-2025**

Madame le Maire expose que pour l'année scolaire 2024 – 2025, la commission finances réunie en séance le 15 avril dernier a travaillé sur le projet de tarification.

Vu les propositions de la commission finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer les tarifs à la présence comme suit pour l'année scolaire 2024-2025 :

Tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir (Tarif à la présence)	tarifs (€)
Tarifs enfant de la commune	
TRANCHE A 0 à 450	0,35 €
TRANCHE B 451 à 700	0,68 €
TRANCHE C 701 à 900	1,41 €
TRANCHE D > 901	1,64 €

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le 28/05/2024

ID : 058-215802141-20240527-DELIB24\_30-DE



<b>Tarifs enfants communes extérieures</b>	
<b>TRANCHE A 0 à 450</b>	<b>0,42 €</b>
<b>TRANCHE B 451 à 700</b>	<b>0,78 €</b>
<b>TRANCHE C 701 à 900</b>	<b>1,60 €</b>
<b>TRANCHE D &gt; 901</b>	<b>1,87 €</b>

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme, le 28 mai 2024

Le Maire,

